

**BIOMÉTRIE** ■ Un système de contrôle moderne va être installé pour gérer l'accès au self d'Edmond-Perrier

# La main, alternative à la carte de repas

Le contour des mains des usagers de la cafétéria du lycée Edmond-Perrier servira de passe, en lieu et place de la traditionnelle carte.

Use Chastang  
lulle@centrefrance.com

**L**e lycée Edmond Perrier va s'équiper, au cours de la prochaine année scolaire, d'un système biométrique pour gérer l'accès à son self.

Dans cet établissement où 900 repas sont servis tous les jours, le système de carte magnétique est devenu compliqué à gérer. « De plus en plus d'élèves oublient leurs cartes. L'assistant d'éducation gère ces oublis, mais cela prend beaucoup de temps », déclare le proviseur Didier Guilbault. »

## Financièrement avantageux

Chaque année, un tiers des cartes est renouvelé. Cela coûte 4,30 euros aux familles. Côté lycée, en plus des 1.500 euros annuels de frais, ces formalités prennent du temps (écriture comptable à chaque opération).

Après réflexion et visites dans les établissements déjà équipés, comme au lycée d'Arsonval à Brive, c'est un système de contrôle par contour de la main qui a été choisi.

Une photo de la main, et non



**VEILLISSANT.** Le système à carte magnétique bientôt remplacé par un lecteur de contour de la main. PHOTO A GAUDIN

les empreintes, sera enregistrée dans le fichier informatique en début d'année scolaire. L'investissement global sera de 15.000 € pour les deux lignes de service du self dont environ 5.000 euros pour les deux lecteurs biométriques. « Le systè-

me sera amorti en trois ans », précise Frédéric Girard, le gestionnaire.

## Un gain de temps

Avec beaucoup d'élèves qui n'ont qu'une heure de pause déjeuner, ce système permettra de fluidifier le temps d'attente.

Les élèves et adultes, poseront leur main sur le lecteur et saisiront un code à trois ou quatre chiffres. Une fois cette opération effectuée, le distributeur de plateaux se mettra en marche. « L'assistant d'éducation pourra se consacrer à son rôle de surveillance », déclare Didier Guil-

bault.  
Un distributeur de gel hydro-alcoolique sera à la disposition des usagers juste après le passage à la borne. « Il y aura une campagne de sensibilisation à l'hygiène par les infirmières notamment, confie Didier Guilbault. » Cette incitation à se désinfecter les mains avant la prise des repas permettra de limiter les risques de propagation des maladies.

## Aucune obligation

Les parents d'élèves ont reçu une note les informant de la mise en place de ce système de contrôle biométrique. Les familles opposées à ce dispositif doivent le signaler avant le 6 juillet à l'établissement. Dans ce cas, les élèves concernés garderont le système de carte. Pour un renouvellement, il en coûte 4,30 euros.

Dans les établissements utilisant ce service, il y a généralement 5 % de réfactaires. Parmi les raisons invoquées, on retrouve souvent la peur d'être fiché ou l'utilisation des données à d'autres fins.

Cette pratique est très encadrée juridiquement, déclare Frédéric Girard, et la déclaration doit être faite auprès de la CNIL. La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), est un organisme indépendant chargé de vérifier la bonne utilisation des données personnelles informati-